Proposition du Conseil administratif du 7 septembre 2022 en vue de l'ouverture de deux crédits pour un montant total brut de 8 331 200 francs, soit:

- -7 808 100 francs brut destiné à la création d'un nouveau réseau de collecteurs souterrains à l'avenue Wendt, dont à déduire la participation des propriétaires des biens-fonds concernés pour un montant de 635 400 francs et la récupération de la TVA de 479 800 francs, soit 6 692 900 francs net;
- -523 100 francs destiné à la mise en œuvre d'un troisième tuyau dédié à la récolte des eaux de chaussée de l'avenue Wendt.

RECOMMANDATION

(acceptée par le Conseil municipal, lors de la séance du 23 janvier 2023)

Le Conseil municipal recommande au Conseil administratif de faire en sorte que les commerçants des rues impactées par les travaux bénéficient d'un numéro de téléphone direct afin de joindre en tout temps l'administration municipale pour faire part de toute remarque éventuelle.